

FICHE Formation

ouverte aux élu.e.s des collectivités de l'Allier

Reconquérir son centre-bourg : une démarche collective

• Présentation de la formation

La dévitalisation des centres-bourgs est l'un des enjeux auxquelles font face de nombreuses collectivités du département de l'Allier. En effet, depuis plusieurs années, une déprise avérée de nombreux centres-bourgs est constatée : déclin démographique, fermeture des commerces, dégradation du bâti, fragilisation de l'espace public... Aujourd'hui, **les communes doivent réfléchir à l'amélioration et à la transformation de l'habitat et du cadre de vie de leur centre-bourg** afin de garder services et activités pour répondre aux besoins actuels et maintenir la population. Pour ce faire, elles doivent **se projeter dans un temps long**. Des actions emblématiques à court comme à moyen et long terme seront impulsées à partir d'une stratégie territoriale aux objectifs clairs. Ces éléments seront définis dans le cadre d'une étude mettant en perspective le devenir du centre-bourg.

De la définition jusqu'à la mise en œuvre de son projet de centre-bourg, il est nécessaire, pour la bonne réussite de la démarche, que **la commune implique l'ensemble des acteurs du territoire**, dont la population, les moteurs de la commune (associations, actifs, scolaires...), ainsi que les acteurs institutionnels (Conseil départemental, Préfecture, CAUE, DDT, UDAP, ATDA, ADIL, etc.).

Le CAUE de l'Allier propose cette formation à destination des élu.e.s des collectivités de l'Allier qui envisagent de se lancer dans une démarche de revitalisation de leur centre-bourg. Elle est proposée **en préliminaire de toute étude ou actions déjà entreprises**, afin de donner les éléments clés pour démarrer une telle démarche dans de bonnes conditions : compréhension du contexte, méthodologie d'élaboration de la démarche de projet, acteurs à solliciter.

Cette formation sera animée par Charline Sowa, architecte-urbaniste conseiller, en charge de l'accompagnement des collectivités dans leur démarche de revitalisation des centres-bourgs au sein du CAUE de l'Allier.

En complément, le CAUE invite les stagiaires à venir à la Rencontre organisée par le CAUE le jeudi 1 octobre 2020. Elle servira de préliminaire à la formation proposée à l'appui d'un exemple et permettra de compléter les connaissances qui seront acquises dans le cadre de la formation (voir programme accompagnant cette fiche.)

• Objectifs de la formation

Plusieurs objectifs sont donnés aux participants :

- comprendre le contexte dans lequel s'inscrit aujourd'hui un projet de revitalisation de centre-bourg
- avoir connaissance des étapes clés d'une démarche de projet
- identifier les acteurs à solliciter et comprendre le rôle de chacun
- prendre connaissance des outils à disposition, de l'étude aux interventions architecturales, urbaines et paysagères,
- avoir connaissance du contenu d'un cahier des charges pour une étude de revitalisation du centre-bourg.

- **Prérequis**

Le suivi de la formation ne nécessite aucun prérequis de la part des stagiaires. Il n'est pas nécessaire d'avoir une idée précise de son projet ou d'avoir une connaissance détaillée de la démarche de projet comme des outils, des démarches administratives et des acteurs pouvant être mobilisés. La formation a justement pour objectif de permettre aux stagiaires d'acquérir cette connaissance.

- **Informations générales**

Date : mardi 10 novembre 2020

Horaires : 9h -12h30 (soit 3,5 heures)

Lieu : CAUE de l'Allier (27 rue de Villars / 03 000 Moulins)

Public ciblé : Élu.e.s de collectivités de l'Allier

Nombre de participants : 10 personnes

. 2 personnes maximum par collectivité

. Cette formation ne s'adresse pas aux collectivités ayant déjà enclenché une démarche de revitalisation de centre-bourg et intégré le dispositif départemental.

- **Tarif**

40 € pour la demi-journée, pouvant être pris en charge par la DIF Élus

(pour plus de précisions : <https://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/node/676/674>)

- **Moyens pédagogiques**

Principes

Après une introduction sur les enjeux de la revitalisation des centres-bourgs, la formation s'articulera en trois temps :

- Les différentes phases d'un **processus de projet** de revitalisation seront présentées.
- Un focus sera fait sur le **montage d'une étude de revitalisation** des centres-bourgs : les attentes et le cahier des charges. Des **exemples de cahiers des charges** illustreront les propos et seront à disposition des élus pour enrichir les échanges.
- La formation se terminera par une présentation des dispositifs possibles actuellement sur le département pour financer les études et mettre en œuvre les projets.

Chaque temps se clôturera par un temps de questions et d'échanges.

Aspects pratiques

Il est vivement conseillé que les élus présents à la formation participent aux Rencontres du CAUE et notamment à celle du jeudi 1 octobre 2020 au Conseil Départemental. Les animations proposées pendant cet événement viendront alimenter les échanges dans la matinée de formation.

Une feuille d'émargement sera distribuée auprès des stagiaires, signée pour la demi-journée et contresignée par le formateur.

Un questionnaire sera à remplir à la fin de la formation pour son évaluation.

La formation a lieu dans la salle de réunion des nouveaux locaux du CAUE. La salle est équipée de matériel de vidéo-projection, de tables.

Au vu de la situation sanitaire liées au COVID-19, des mesures sanitaires sont mis en place. La salle sera organisée afin que les stagiaires soient séparés de plus d'un mètre. Un sens de circulation sera mis en place.

Un protocole sera envoyé avant la formation, à signer et à respecter.

Attention - le CAUE a changé d'adresse : 27 rue de Villars – 03000 Moulins

- **Programme**

9h00

Accueil café

9h15 / 12h30

Présentation de la formation

Temps 1 *Qu'est-ce qu'un projet de revitalisation d'un centre-bourg ?*

- Compréhension des enjeux
- Les étapes clés d'un projet
- Le jeu d'acteurs
- Temps d'échanges/questions

Temps 2 *Le cahier des charges : le point de départ de l'étude*

- Présentation d'exemples de cahier des charges
- Retour sur le contenu
- Temps d'échanges/questions

Temps 3 *Les outils et dispositifs à disposition*

- interventions du conseil départemental et de la Direction Départementale des Territoires
- Temps d'échanges/questions

12h30 **Fin de la formation**

- **Modalités d'inscription**

Contactez le secrétariat du CAUE.

Par mail : contact@caue03.fr

Par téléphone : 04 70 20 11 00 (lundi, mardi et mercredi)

L'inscription du stagiaire prendra effet dès réception de sa participation par chèque.

- **Organisation de formation**

CAUE de l'Allier

Gestion administrative

Sylvie FARAT – secrétaire – 04 70 20 11 00 – contact@caue03.fr

Coordinateur de la formation

Hôtel de Rochefort - 12 cours Anatole France - 03000 Moulins

Tél: 04 70 20 11 00 - contact@caue03.fr

Charline SOWA – architecte-urbaniste conseiller – c.sowa@caue03.fr